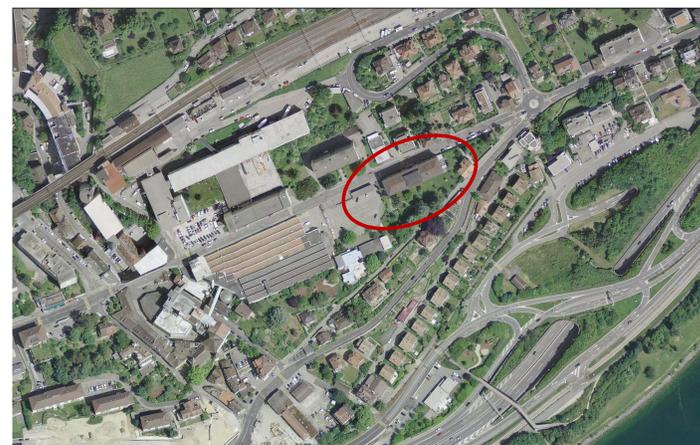
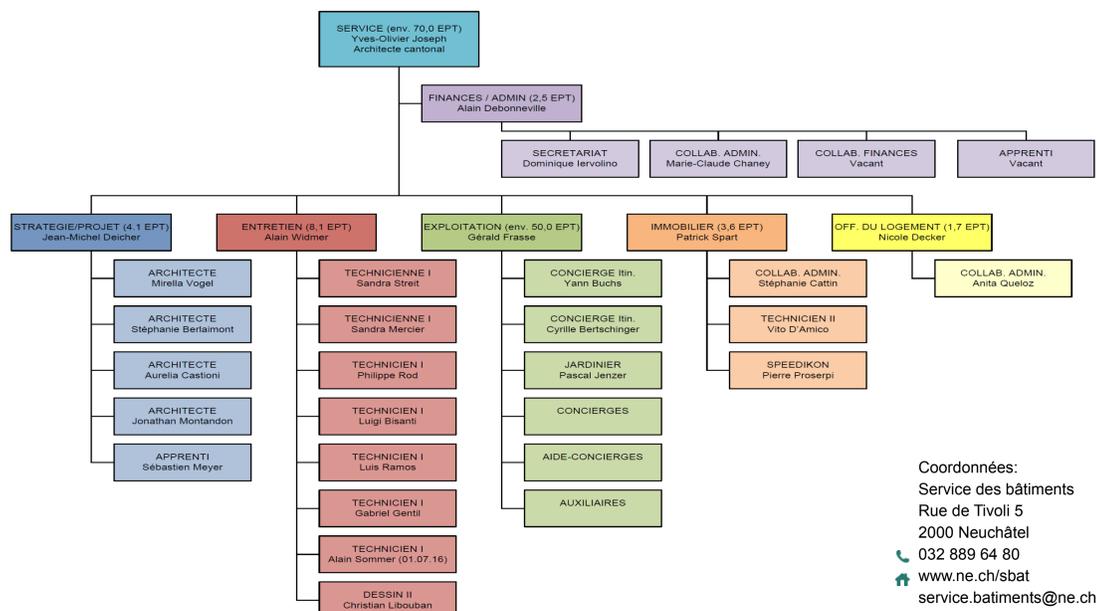


LE SERVICE DES BÂTIMENTS (SBAT)



Les domaines du SBAT

Stratégie et Projets

Le domaine stratégie et projets est en charge d'appliquer la stratégie immobilière à long terme des biens et projets d'investissements de l'Etat pour les nouvelles constructions, les transformations, les assainissements et les rénovations. Le domaine effectue également diverses études pour les autres domaines.

Les chefs de projets gèrent la planification et la réalisation des projets d'envergure de l'Etat et assurent le rôle de représentant du Maître d'ouvrage.

Entretien

Le domaine entretien élabore une stratégie d'entretien spécifique par bâtiment, permettant d'assurer l'adéquation entre la qualité du maintien de la valeur des bâtiments cantonaux et les moyens mis à disposition.

La connaissance fine du patrimoine immobilier cantonal, qui représente plus de 250 bâtiments, permet au SBAT de prévoir les différents investissements à effectuer pour le maintien de sa valeur et d'intervenir à bon escient pour les travaux d'entretien courants.

En référence à la norme SIA 469 qui traite de la conservation des ouvrages, cette mission essentielle comprend trois volets distincts liés aux types de prestations, à savoir :

- la surveillance et la maintenance de base (contrats d'abonnement, services annuels d'entretien technique, etc.),
- l'entretien "courant" (réparations modestes, remplacements ponctuels, etc.) qui doit garantir à terme la valeur financière du patrimoine,
- l'entretien "lourd" (travaux de transformation, d'adaptation ou de réaménagement des locaux, assainissement complet d'installations techniques, etc.), travaux qui induisent des plus-values immobilières.

Exploitation

Le domaine exploitation a pour mission principale d'organiser le nettoyage des bâtiments et des locaux occupés par l'administration cantonale. Le personnel de conciergerie s'occupe avant tout des bâtiments propriété de l'Etat. En ce qui concerne les locaux loués par l'administration cantonale, en règle générale, il est fait appel à des entreprises de nettoyage.

Immobilier

Outre la gestion des immeubles et des baux, le domaine immobilier est en charge de nombreuses autres missions:

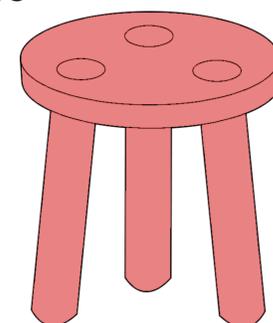
- Études des besoins et des enjeux relatifs à la stratégie immobilière
- Aménagement des locaux de l'administration: besoins en locaux et en mobilier
- Base de données immobilières: numérisation et mise à jour des plans et des documents relatifs aux bâtiments.
- Achat et vente de biens immobiliers en lien avec les besoins de l'administration
- Estimation et expertise de biens immobiliers

Aide au logement

La mission de l'office est la mise en œuvre de la politique du logement selon les lois fédérales et cantonales dont le principal objectif est d'augmenter puis de maintenir la proportion de logements à loyer modéré par rapport à l'ensemble du marché:

- En soutenant la mise sur le marché de nouveaux appartements pour les aînés selon la planification médico-sociale votée en 2012
- En anticipant la fin des subventions individuelles de loyer dans les immeubles arrivant à échéance, en incitant la mise sur le marché de nouveaux logements d'utilité publique

Les 3 principes de base



Valoriser le patrimoine

Planifier à long terme
Développer le potentiel des bâtiments existants
Optimiser le parc immobilier

Promouvoir un environnement bâti de qualité

Planifier et construire dans le respect de l'environnement urbain
Améliorer l'entretien des bâtiments existants
Garantir la qualité par des procédures de concours
Faire connaître le patrimoine de l'Etat

Intégrer les principes du développement durable

Considérer le cycle de vie des bâtiments
Réaliser des constructions et des rénovations écologiques
Minimiser les besoins en énergie
Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables